

*Szlama Turyn, « Mort en déportation »
Arrêté du 13/02/2001. JO du 06/06/2001*

Szlama Turyn est né le 2 mai 1907 dans le quartier de Mokotów à Varsovie dans la région de Mazovie en Pologne. Ses parents se prénommaient Jakob et Estera.

Polonais, il entre en France en 1925.

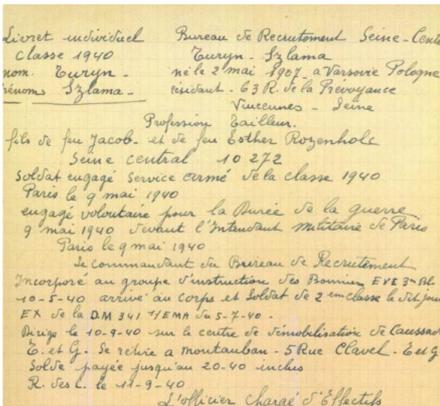
Tailleur de profession, il travaille chez Esters à Paris dans le 18^{ème} arrondissement.

Il est marié à Sura (Sarah en français), elle-aussi d'origine polonaise plus jeune que lui d'une année. Elle est cartonnière chez Feldmann à Paris, elle fabrique et vend des cartons. Leur mariage a eu lieu le 11 mai 1931 à Montreuil.

Tous deux vivaient alors dans cette commune. Ils vont ensuite habiter à Vincennes au 63 rue de la Prévoyance

La sœur de Sarah, Szaindla Sawicka, âgée en 1936 de 15 ans vit alors avec eux.

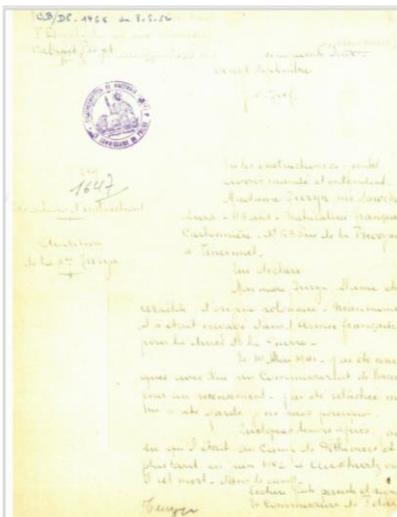
Szlama s'est engagé volontaire en tant que soldat le 9 mai 1940 et fut démobilisé le 10 septembre 1940.



Extrait du Livret individuel des engagés volontaires de 1940 bureau de recrutement Seine

Il a fait partie des déportés de l'un des camps de concentration, malheureusement un des plus connus, celui d'Auschwitz.

1. L'arrestation et la déportation



Szlama Turyn est convoqué au commissariat de son quartier « pour examen de sa situation » par un billet vert qui lui est adressé et qui lui demandait qu'un membre de sa famille ou d'un ami les accompagne. Sa femme l'a accompagné et a rapporté quelques effets personnels comme strictement précisés avant le départ des hommes vers les deux camps d'internement ouverts dans le Loiret, à Pithiviers et à Beune-la-Rolande.

Déclaration du Sura Turyn au commissariat de police de Vincennes en 1951

IV. - RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ARRESTATION ET L'EXÉCUTION,
L'INTERNEMENT OU LA DÉPORTATION.

A. ARRESTATION.

Date : 14 mai 1941 Lieu : VINCENNES
Autorité qui a procédé à l'arrestation (1) : Police Française
Circonstances : convocation au commissariat
de Police
Situation au moment de l'arrestation (2) : démobilisé militaire
Nom, prénoms et adresses (dans la mesure du possible) :

Extrait de la demande d'attribution au titre de déporté

Il a été envoyé à Pithiviers comme 3 700 Juifs de Paris et de sa banlieue. Il y est resté plusieurs mois avant d'être déporté au sein du convoi 4 du 25 juin 1942 vers le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Indiquer ci-dessous les précisions sur la capture ou l'arrestation et sur les renseignements parvenus depuis ce moment. Joindre une copie certifiée conforme par le Maire ou le Commissaire de Police des témoignages écrits parvenus à la famille.

*arrêté en Mar 1941 envoyé à Pithiviers
déporté 24.6.42 à Auschwitz
sans nouvelle depuis
Serait décédé en 1942
d'après témoins*

Selon l'acte de décès, il aurait été interné du 14 mai 1941 au 25 juin 1942 à Pithiviers.

Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fraternité

415-4948

MAIRIE DE VINCENNES
(SEINE) **3**

EXTRAIT DU REGISTRE
des Actes de DÉCÈS pour l'Année 1942

N° 415 Le quatre juillet mil neuf cent quarante deux
à ----- heures,
est décédé a Auschwitz (Pologne) Szlama TURIN
domicilie à Vincennes, Rue de la Prévoiance, 6,
né a Lokotów (Pologne)
le deux mai mil neuf cent sept
Fils de Jakob Majer TURIN
et de Ester ROZENHOLE, son épouse, décédée.
Epoux de Sara Rjwka SAMCKA.

Déporté à Auschwitz en Pologne le 25 juin 1942, il trouvera la mort quelques jours plus tard, le 4 Juillet 1942. Les archives mentionnent que le motif de la déportation.

Indiquer ci-contre s'il s'agit d'un prisonnier militaire, d'un travailleur du Service obligatoire, d'un travailleur volontaire, d'un déporté politique, d'un déporté racial, d'un Alsacien-Lorrain incorporé dans l'armée allemande.....

Indiquer ci-contre, s'il y a lieu, le faux nom pris dans la Résistance par le Non-Rentré.

Déporté Racial

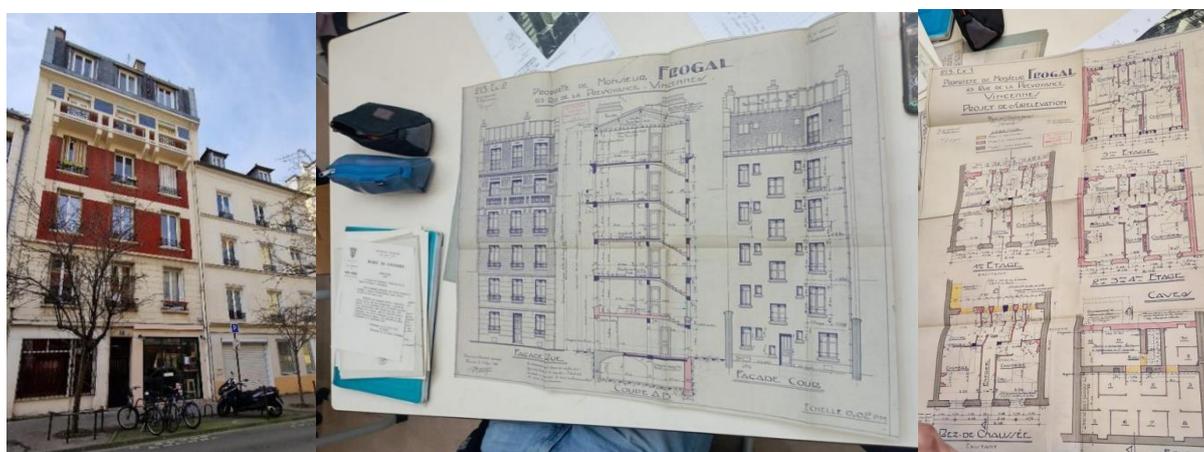
2. La reconnaissance de déporté

Après la guerre, le 19 août 1948, son épouse, Sura Turyn fait une demande d'acte de décès de déporté politique au nom de son mari.

22 JAN. 1952

DEMANDE	REPOSE
<p>Je vous serais obligé de vouloir bien me communiquer tous renseignements en votre possession concernant :</p> <p>M. <i>TURYN Szlama</i> <i>né le 2 mai 1907</i> <i>à Mokotow Pologne</i></p> <p>Décédé le</p> <p>Antérieurement (domicilié) Actuellement <i>épouse</i></p> <p>à <i>Vincennes</i> <i>63 Rue de la Prévoyance</i></p> <p>Le Chef du Bureau de l'Etat-Civil et des Recherches <i>Ch. RENUCCI</i></p>	<p>J'ai l'honneur de vous faire connaître que selon le fichier du camp de PITHIVIERS :</p> <p>Monsieur <i>TURYN Szlama</i> <i>né le 2.5.1907 à Mokotow (Pologne),</i></p> <p>a été arrêté le 14 mai 1941 comme israélite, transféré le 8 juin 1941 à PITHIVIERS remis aux autorités allemandes le 25 juin 1942 et déporté en direction d'AUSCHWITZ le 27 juin 1942 sous le matricule 42.651 ; il est décédé dans ce dernier camp le 4 juillet 1942.</p> <p>Un acte de décès a été établi le 5 octobre 1948.</p> <p>Un certificat modèle M n° 6287 a été délivré le 20 mars 1946 à la demande de Madame <i>TURYN</i>.</p> <p>Le Chef du Bureau de l'Etat-Civil Déportés <i>P. Furore</i></p>

Un document présente une attestation de domicile de Mme Sarrazin, concierge du 63 rue de la Prévoyance à Vincennes. Il est intéressant de constater que le couple Turyn habitait à Vincennes depuis le premier septembre 1939 début de la 2^{ème} guerre mondiale.



Photographie de l'immeuble du 63 rue de la Prévoyance à Vincennes – Plan de façade, de coupe et de masse – Archives municipales de Vincennes

Ainsi, une décision portant attribution du titre de « déporté politique » a été attribuée à Szlama Turyn par le Ministère d'anciens combattants et victimes de guerre.

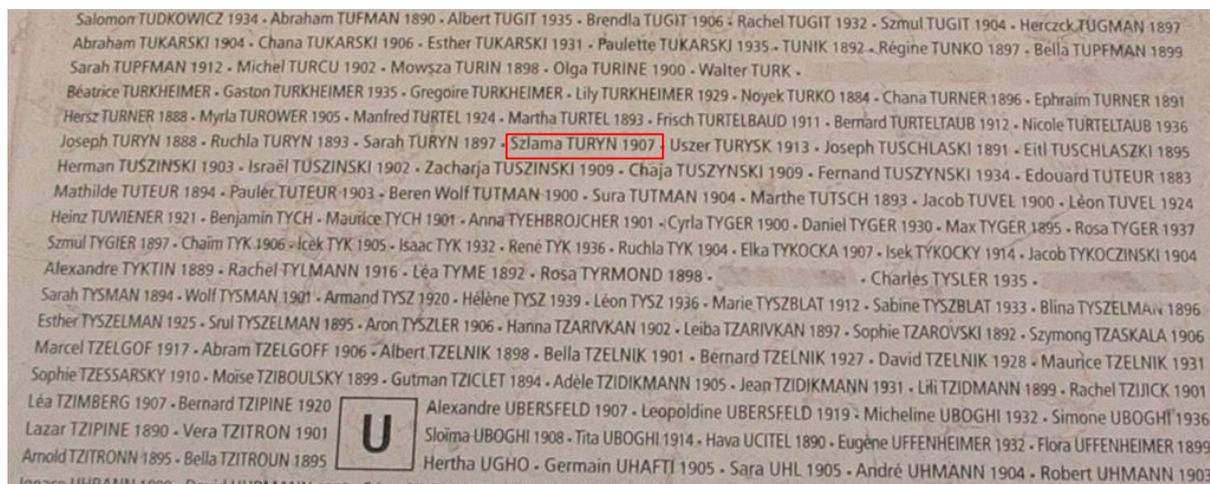
Sura Turyn a pu également bénéficier de 57 600 Francs en tant qu'ayants-droits des déportés et internés politiques. Cette décision d'attribution date du 20 juin 1955 (10 ans après la fin de la guerre).

Le couple Turyn a eu un fils unique Jacques, né le 24 novembre 1941. Szlama était interné à Pithiviers à ce moment, il n'a jamais connu son fils.

3. La mémoire

Désormais, au Mémorial de Shoah, son nom se situe sur la dalle numéro 111, dans la 37^{ème} colonne, et dans la 3^{ème} rangée.

Et son nom aussi est inscrit au numéro 415, dans l'extrait du registre à la mairie de Vincennes.



Photographie du mur au Mémorial de la Shoah

4. Le convoi 4

« Ce jour-là, de la gare de Pithiviers est parti le 1er convoi de Juifs de France internés dans le Loiret, à destination d'Auschwitz. Il comprenait 1000 personnes, seulement des hommes âgés de 20 à 54 ans. 937 d'entre eux étaient originaires de Pologne.

Le train pouvait transporter jusqu'à 350 tonnes et rouler à une vitesse de 80 km/h. Il était composé d'une locomotive, d'un wagon-lit et de dix wagons à bestiaux marqués « hommes 40 ou chevaux 8 » Ces wagons étaient plombés. Il devait être prêt sur la plateforme, trois heures avant l'heure prévue de départ.

Le convoi a probablement emprunté le trajet suivant, une fois qu'il a passé la frontière franco-allemande: Saarbrücken, Frankfurt-Main, Dresden, Görlitz, Nysa, et Katowice avant d'arriver à Auschwitz.

Les conditions de transport, étaient épouvantables. Dans chaque wagon plus de cent Juifs étaient entassés, laissant très peu d'espace pour bouger. Chaque fois que le train s'arrêtait, les déportés suppliaient pour obtenir de l'eau et personne n'accepta de leur venir en aide.

Dans un wagon, un petit groupe de déportés décida de s'échapper du train. Leurs infortunés compagnons, craignant les mesures de représailles des Allemands, empêchèrent leur tentative d'évasion.

Après un voyage de trois jours, les déportés arrivèrent de nuit le 27 juin à la gare d'Oświęcim, puis à Auschwitz par ce que l'on appelait la Judenrampe située à mi-chemin entre Auschwitz et Birkenau. Ils devaient faire environ 1 km à pied pour rejoindre l'entrée principale du camp de Birkenau et son sinistre porche surmonté d'une tourelle.

Ils furent assaillis par des soldats et des chiens hargneux qui les dirigèrent à l'intérieur du camp. Tous les hommes furent assignés à des travaux forcés et ont été tatoués sur le bras gauche. Les numéros du convoi 4 allaient de 41773 à 42772.

Sur les 1000 déportés, 80 sont revenus. »

Sources YadVashem et Serge Klarsfeld.